

Paris le 14 février 1996

Monsieur le Premier Ministre

Il y a maintenant plus d'un an, nous avons eu l'occasion d'attirer l'attention de votre prédécesseur, Monsieur Edouard Balladur, sur nos préoccupations concernant la mise en oeuvre des engagements de la France dans le domaine de l'effet de serre au titre de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En particulier, nous insistions auprès de lui pour que le caractère interministériel de la Mission effet de serre et le renforcement de son rôle dans l'organisation de la présence de la France dans les instances européennes et internationales soient clairement réaffirmés.

Le Premier Ministre a bien voulu, dans sa réponse en date du 13 mars 1995, nous annoncer sa décision de placer directement le Président de la Mission effet de serre sous son autorité afin de "renforcer son autorité au plan interne et de lui confier un rôle plus important dans la préparation et la coordination des négociations internationales".

Aujourd'hui des rumeurs insistantes et concordantes laissent penser que vous envisagez de placer la Mission effet de serre sous l'autorité du Ministre de l'Environnement.

Une telle mesure nous apparaîtrait comme un recul important à la fois sur les plans national et international.

Cette décision éventuelle serait en effet ressentie, non seulement par les ministères concernés mais aussi par l'opinion publique, comme un affaiblissement du caractère interministériel de la Mission, au moment même où le programme français de lutte contre l'effet de serre montre ses faiblesses et ses difficultés de mise en oeuvre et de coordination.

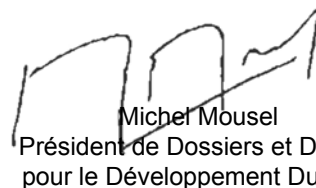
Son poids dans le débat international et communautaire s'en ressentirait également, alors que les efforts passés avaient permis d'affirmer clairement la capacité de la Mission à assurer la fonction de porte parole de la France dans la difficile négociation de la convention climat, en particulier au plan communautaire.

C'est pourquoi, sans méconnaître un instant le rôle essentiel que doit à notre sens jouer le Ministère de l'Environnement dans le domaine de la lutte contre l'effet de serre, nous souhaitons insister auprès de vous pour que non seulement le rattachement de la Mission effet de serre auprès du Premier Ministre qui avait été annoncé officiellement il y a moins d'un an ne soit pas remis en cause mais aussi pour que l'importance de son rôle soit clairement réaffirmé.

Nous espérons vivement que vous voudrez bien répondre favorablement à nos préoccupations, et vous prions, Monsieur le Premier Ministre, d'agréer l'expression de toute notre considération.



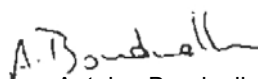
Benjamin Dessus
Président de Global Chance



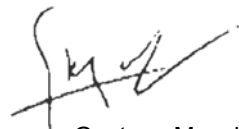
Michel Mousel
Président de Dossiers et Débats
pour le Développement Durable



Pierre Samuel
Directeur scientifique des Amis de la Terre



Antoine Bonduelle
Réseau Action Climats - France



Gustave Massiah
Association Internationale de
Techniciens Experts et Chercheurs

Copie : Madame Corinne Lepage, Ministre de l'Environnement
Secrétariat : B. Dessus, Global Chance, 1 rue du Cerf, 92195 Meudon

PREMIER MINISTRE

Paris le 8 Mars 1996

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler :

CAB IV/2 - SC/HP

R146141.1.1

Monsieur le Président,

Le Premier Ministre a bien reçu la lettre que vous lui avez adressée concernant la tutelle ministérielle de la mission effet de serre.

Monsieur Alain Juppé a pris note de vos préoccupations à ce sujet et m'a chargé de vous répondre.

Soyez assuré que le Premier Ministre est très sensible à la question de la lutte contre l'effet de serre. L'évolution des climats est en effet aujourd'hui un des grands enjeux auquel doivent répondre nos politiques industrielles de l'environnement.

La mission effet de serre ne peut donc que s'inscrire dans une action interministérielle, compte tenu de la nature des sujets dont elle doit traiter. A cet égard, la question de son rattachement administratif est indépendante de l'importance de son rôle.

Je vous remercie de bien vouloir tenir informés les cosignataires de votre lettre de la teneur de cette réponse, et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Nicolas DESFORGES

*Monsieur Michel MOUSEL
Président de Dossiers et Débats
pour le Développement Durable
7 impasse Charles Petit
75011 PARIS*